



# Association Suisse des Amis d'Haïti

<https://asahaiti.org/>

CCP : 12-14784-3  
IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3  
BIC: POFICHBEXX

P/a Philippe Jenni - Chemin Cusinand, 30 – 1285 Athenaz

**Février 2024**

**Sommaire :** [COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023](#)  
[HOMMAGE À PAULE LOUTAN](#)  
[STAND DE L'ASAH À LA FÊTE DE PAROISSE DE JUSSY](#)

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

**Cette assemblée générale marque un moment important pour notre association :**

- L'ASAH a fêté ses 60 ans.
- Une nouvelle version (2023) des statuts de l'ASAH a été adoptée par les membres, actualisant les buts visés par l'association.
- En 2023, plusieurs rencontres ont été organisées entre l'ASAH et le comité de *Espwa pour Timoun* (EPTM). Les deux associations – qui visent des buts semblables – ont décidé d'unir leurs forces afin de poursuivre nos projets communs en Haïti.
- Le comité de l'ASAH est renforcé par l'intégration de plusieurs membres venant du comité de l'association *Espwa pour Timoun*.

**Bienvenue à toutes les personnes qui soutenaient l'association *Espwa pou Timoun* et aux membres de son comité qui ont rejoint l'ASAH !**

Un grand merci à toutes et tous pour cette décision historique qui permettra à l'ASAH de poursuivre ses actions visant le développement d'une éducation de qualité et une autonomie des communautés des écoles soutenues en Haïti.

Notre assemblée générale s'est déroulée à la salle de paroisse de Malagnou, **mardi 14 novembre 2023**, en présence d'une soixantaine de membres. Pour cette occasion spéciale, un repas haïtien a été préparé par Mme Luny Lamour, nouvelle membre du comité de l'ASAH, et offert à toutes et tous. Un vrai régal !

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie la paroisse de Malagnou de son accueil ainsi que celles et ceux qui nous soutiennent depuis de nombreuses années.

### Rapport du président

Philippe Jenni passe en revue les projets soutenus pour l'exercice passé (2022-2023). Pour plus d'informations, voyez la présentation illustrée qu'il a projetée pour appuyer ses propos et les trois circulaires éditées depuis notre dernière AGO d'octobre 2022, disponibles sur notre site internet <https://asahaiti.org/>.

### Rapport du trésorier : comptes au 30 juin 2023 pour l'exercice 2022-2023

Kurt Gafner, trésorier de l'ASAH, relève que les dons reçus en 2022-2023 s'élèvent à 62'186.65 frs, provenant essentiellement des particuliers (pour 86 %), complétés par la subvention de la commune de Thônex – que le comité remercie vivement – et la vente d'artisanat et de mobilier. Dans les charges, 86'766.80 frs ont été versés pour les projets en Haïti et 3'377.17 frs ont servi à payer les frais généraux en Suisse, essentiellement pour l'impression et l'envoi des circulaires d'informations. Il présente le tableau comparatif (voir p. 2).

## Comptes au 30 juin 2023 pour l'exercice 2022-2023 et comparaison

Montant en CHF	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>RECETTES</b>				
Dons reçus	80 103.93	82 917.40	94 690.74	62 186.65
Intérêts créditeurs	0	0	0	0
Report exercice précédent	45 710.52	89 581.90	91 488.67	74 171.71
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>125 814.45</b>	<b>172 499.30</b>	<b>186 179.41</b>	<b>136 358.36</b>
<b>DEPENSES</b>				
Dons transférés	38 100.00	78 074.68	117 891.65	86 766.80
Taxes C.C.P.	490.90	475.80	526.49	432.97
Circulaires	1 879.40	2 228.30	1 502.40	2 101.25
Cotisations Féd. genevoise de coopération	0	0	0	0
Frais UBS	84.00	172.00	108.00	108.00
Frais timbres-poste	670.25	444.85	1 471.75	734.05
Publicitas	0	0	0	0
Billet d'avion coopérant-e-s	0	2 100	0	0
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>41 224.55</b>	<b>83 495.63</b>	<b>121 500.29</b>	<b>90 143.97</b>
<b>RESULTAT (dons à verser)</b>	<b>41 224.55</b>	<b>83 495.63</b>	<b>64 679.12</b>	<b>46 214.39</b>
<b>TOTAL</b>	<b>125 814.45</b>	<b>172 499.63</b>	<b>186 179.41</b>	<b>136 358.36</b>
<b>Soldes Banques</b> au 30 juin de chaque année				
C.C.P.	82 214.56	88 371.03	64 154.48	45 797.75
Banque UBS SA	2 375.34	632.64	524.64	416.64
<b>Total</b>	<b>84 589.90</b>	<b>89 003.67</b>	<b>64 679.12</b>	<b>46 214.39</b>

Les rapports du président, du trésorier ainsi que des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'assemblée qui leur donnent décharge pour le travail effectué.

### Élection du Comité

De grands changements ont lieu dans le comité de l'ASAH, par l'arrivée de plusieurs membres du comité d'EPTM (Espwa pou timoun), comme exposé en préambule à cette circulaire, mais aussi par le départ de deux membres piliers du comité de l'ASAH !

**Kurt Gafner** a en effet décidé de rendre son tablier de trésorier de l'ASAH après ... 28 années de loyaux et bons services ! Toujours serviable et disponible, il ne s'est jamais plaint des milliers d'écritures à considérer et de la comptabilité tenue de manière irréprochable. Meticuleux et fiable, il nous rappelait les échéances et nos devoirs envers nos partenaires. Un immense merci, Kurt, pour ton engagement exemplaire !



Kurt Gafner



Anne Goumaz

Par chance, **Maria Casares** s'est proposée pour reprendre cette fonction essentielle ! Maitrisant la comptabilité, la passation de pouvoir s'est effectuée sans difficulté.

**Anne Goumaz**, membre du comité depuis 2008, a également décidé de se retirer du comité. Son expérience pédagogique a été très utile pour orienter les projets soutenus. Très pragmatique et généreuse, elle a contribué pendant plus de 15 ans à la mise sous pli des circulaires, à la préparation de la salle pour les assemblées générales et à un accueil chaleureux et gourmand des séances de comité. Un grand merci à elle !

#### Le comité suivant est élu pour l'exercice 2023-2024 par l'assemblée :

Philippe Jenni, président (sortant)

Simone Romain, vice-présidente (sortante)

Guy Loutan, secrétaire (sortant)

Maria Casares, trésorière (nouvelle)

Membres : Louis Berlie, Yves Gaudin, Marie-Claude Julsaint, Michel Würsten (sortants)

Mmes Marlène Joseph, Luny Lamour, Catherine Meuwly, Tania Ferreira Morais et M. Hérard Louis (nouveaux).

## Présentation et vote sur une modification des statuts de l'ASAH – article 2 (buts)

Au vu de l'évolution des objectifs visés par les projets de l'ASAH, l'article 2 a été actualisé pour permettre un soutien à d'autres établissements de formation que les écoles faisant partie du réseau de l'Église méthodiste d'Haïti. Il annonce aussi le but de développer les capacités financières des familles et du personnel des écoles soutenues afin de renforcer leur autonomie. Cette modification est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée. Le document *Statuts de l'ASAH 2023* est disponible dans son intégralité sur notre site internet.

## Partie récréative et culturelle

### 60 ans de l'ASAH et contes traditionnels d'Haïti

Le président présente en images une rétrospective de l'ASAH et de ses actions en Haïti (voir la présentation disponible sur notre site internet).

**Noémie Gachoud, accompagnée de Ted Beaubrun,** termine la soirée en beauté par des contes enchanteurs !



*Philippe Jenni*

## HOMMAGE À PAULE LOUTAN

**Paule Loutan s'est éteinte le 4 janvier 2024 dans sa 101<sup>e</sup> année, après son mari Jean-Louis, décédé en 2017.**

Enseignante de formation, Paule était partie avec son mari et toute sa famille en Haïti entre 1960 et 1963 puis y est retournée pour des séjours ponctuels à de nombreuses reprises. Paule a fait partie de l'équipe pionnière dans la fondation du Nouveau Collège Bird à Port-au-Prince, puis d'une école et d'un centre de formation pour les enseignants à Frères. Tout comme Jean-Louis, elle a porté dans ses actions sa vision de l'éducation, en privilégiant



Séance du comité en juin 2022 chez Anne.

une pédagogie active qui engage l'élève à faire et à apprendre par lui-même. Elle relatait des souvenirs de ces années dans notre circulaire de février 2021. Paule restera – avec Jean-Louis – de ceux qui, lorsque ma femme Marianne et moi les avions rencontrés, nous ont convaincus en quelques minutes de partir pour travailler en Haïti... Un tel enthousiasme, cet humanisme non dénué de réalisme, ne pouvait que nous motiver à suivre leurs traces !

Paule, tu resteras à jamais dans notre mémoire !



Yves Gaudin et Paule, juin 2022

*Philippe Jenni*

## Les enfants de Paule Loutan évoquent quelques anecdotes des premières années passées en Haïti.



Les enseignantes du Collège Bird et Paule

En 1960, après six bons mois de sérieux doutes sur la bonne idée de suivre son mari avec ses quatre enfants de 4 à 12 ans, la prière lui a permis de se décider pour la confiance. Du coup, enthousiasme total et participation joyeuse aux préparatifs !

La première année, dès l'été 1960, nous vivions au fond de la cour du Nouveau Collège Bird à Port-au-Prince, au carrefour rue de la Révolution / rue de l'Enterrement, à côté de la prison. Paule était tourmentée d'entendre trop souvent les prisonniers crier, ou les poursuites de maris ou pères en colère, ceinturon à la main, derrière les murs nous séparant des maisons du quartier ! Les premières

semaines, maman quittait la grosse chaleur de la cour poussiéreuse du Collège Bird pour aller au marché avec Amélie, notre aide. Elle revenait en sueur, mais tellement admirative des paysannes souriantes qui portaient d'énormes paniers chargés sur leur tête.

En traversant la cour de nuit, elle a été assaillie par des rats, obligée de se défendre à coups de pieds, pour rentrer toute essoufflée à notre premier étage, mais aucunement angoissée ! Le matin, elle donnait sans compter, enthousiasmée de la soif des enseignantes pour cette nouvelle pédagogie. Puis sortant vers 13 heures de sa classe-modèle enfantine du rez-de-chaussée, parfois assommée et tellement hypotendue par la chaleur qu'elle ne pouvait que s'asseoir en pleurs au bas de l'escalier. Une fois aidée à remonter, puis couchée sous un linge humide rafraichissant, elle reprenait ses esprits toute joyeuse.

À cette « heureuse » époque de sécurité, la nuit tombée nous partions à pied vers le port prendre l'air frais et observer les rats... Ou le dimanche matin, nous attendions le moment des cantiques pour pousser et faire démarrer la Jeep pour aller à la mer. Et si ça ne démarrait pas ?... Nous attendions le prochain cantique ! Les deux ans suivants, ce fut une résurrection dans la verdure de Frères, 100 mètres au-dessus de la ville. Toujours courageuse et gaie malgré tout, elle nous donnait confiance et encourageait à tout découvrir dans ce nouveau pays, que nous avons tant aimé.

Merci pour son exemple et tout ce que nous avons vécu ces 3 ans, indélébiles souvenirs malgré nos jeunes âges.

## STAND DE L'ASAH À LA FÊTE DE PAROISSE DE JUSSY



Les 14 et 15 octobre 2023, nous avons tenu nos stands de meubles et d'artisanat haïtien à la fête de paroisse de Jussy. Le transport des meubles a été assuré par Sylvie, Jérémy son petit-fils, Jean-Marie et Léonard. Malgré ses dimensions intéressantes (H134/L38/P42), cette commode de 7 tiroirs à l'histoire détonante – faite avec les caisses d'explosif du barrage du Grimsel (1929-1933) – n'a pas encore trouvé de famille adoptive. Parlez-en et faites-moi signe !

Si nos projets et réalisations en Haïti se sont fait connaître à cette occasion, plusieurs meubles ont été achetés après coup, et cette vente nous aura rapporté ainsi plus de 2000 CHF.

C'est un privilège de pouvoir exposer à l'abri dans les locaux de la Mairie. Nous la remercions chaleureusement, ainsi que la paroisse de Jussy.

*Yves Gaudin*

**Le comité de l'ASAH vous salue et vous remercie pour votre généreuse fidélité !**

Veillez à utiliser le nouveau modèle de bulletin de versement avec QR code

### Ont contribué à cette circulaire :

Textes et photos

Responsable de publication :

Impression :

Famille Loutan, Yves Gaudin, Philippe Jenni

Philippe Jenni

Ateliers Arts Graphiques – [www.epi.ch](http://www.epi.ch)

